

ANNEXE
Programme détaillé et Formateur

SE PERFECTIONNER AUX VOIES DE RECOURS EN CAS D'IMPAYES

Présentation générale :

Face à la hausse des difficultés de payer de nombreux clients, il peut être envisagé des solutions pour éviter les risques d'impayés. Quand les factures impayées sont déjà là, quelles sont les voies de recours. Au cours de cette formation expresse, vous pouvez mettre en place des outils pour recouvrer vos factures.

Objectifs pédagogiques :

- Réduire le nombre d'impayés
- Mettre en place des outils pour éviter les impayés

Public visé : tout public

Date et durée : Jeudi 14 novembre 2024 en distanciel de 8h30 à 12h30 (4h00) via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Equipement nécessaire : Ordinateur équipé d'une caméra et microphone avec une connexion Internet stable

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragestion.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : Aucun

Tarif adhérent et correspondant : 50€ HT

Tarif non adhérent : 150€ HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION, cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

Tout au long de la formation, sont alternées plusieurs méthodes de formation : magistrale, découverte et interrogative.

Moyens :

- Apport théorique sur la réglementation
- Approche pratique à l'aide de mises en situation et cas concrets
- Formation dispensée à l'aide d'un support de formation

Les supports de cours sont envoyés par mail après la formation

Modalités d'évaluation :

- Evaluation du niveau des connaissances des stagiaires en début de formation
- Evaluation des acquis des stagiaires en fin de formation sous forme de QCM

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 12 personnes

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Programme :

Accueil des participants, tour de table et questionnaire d'accueil : 15 mins

- 1- Introduction sur les impayés 30mn
 - Statistiques
 - Causes et impayés
- 2- Adapter ses documents commerciaux (pénalités, clauses...) 60 mn
 - Mettre en place un process de crédit management
 - Identifier et contrôler les clients
 - Définir l'enjeu des CGV
 - Présentation des CGV et de clauses en lien avec la prévention des impayés
- 3- Utiliser des garanties (affacturation, caution, dépôt, avance) : 30 mins
- 4- Recourir au recouvrement (lettres, contentieux...) 60 mins
 - Les recours amiables
 - Les recours contentieux
 - Les recours judiciaires
- 5- Clôture de la formation et questionnaire 15 mins

FORMATRICE : Aurélie Joubert - Directrice juridique et Formatrice en Droit

- Master 2 Droit des affaires et de l'entreprise
- Certificat professionnel en Droit des nouvelles technologies, de l'innovation et de la protection de données DU Droit, Religion et Société
- Intervention régulière auprès des professionnels et dirigeants d'entreprise depuis plus de 15 ans.